19e ANNÉE. — N° 89 | 20 CENTIMES LE NUMÉRO. | SAMEDI 9 AOUT 1879.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPT : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPT : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Eté

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	Arrivées à LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
11 h. 16m matin.	4 h. 40m matin.	6 h. 15m matin.	7 h. 17m matin.	7 h. 45m matin.	9 h. 16 matin.	11 h. 42 matin.	9 h. 52 matin.	12 h. 51 matin.
5 h 5 » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 20m soir.	8 h. 8m soir.	5 » 52m soir.	4 » 39m »
10 h 21 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	— —	— —	11 » 7 » »	2 » 48 soir.

Train de marchandises facultatif : { Départ de Cahors — 5 h. 4m matin. / Arrivé à Cahors — 8 h. 56m soir.

Train de foire. { Départ de Libos. — 7 h. 10m matin. / Arrivée à Cahors. — 9 h. 15m matin.

Cahors, 9 Août.

La session d'été des conseils généraux s'ouvrira le lundi 18 août prochain. Quatre ministres et quatre sous-secrétaires d'Etat doivent y prendre part ; ce sont : MM. Lepère, ministre de l'intérieur, président du conseil général de l'Yonne ; Cochery, ministre des postes et télégraphes, président du conseil général du Loiret ; Waddington, ministre des affaires étrangères, président du conseil général de l'Aisne, et M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, membre du conseil général des Vosges.

Quant aux sous-secrétaires d'Etat, ce sont : M. Goblet, de la justice, membre du conseil général de la Somme ; M. Sadi Carnot, des travaux publics, membre du conseil général de la Côte-d'Or ; M. Turquet, des beaux-arts, membre du conseil général de l'Aisne, et M. Martin Feuillée, de l'intérieur, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Sur 535 députés, il y en a 316 qui font partie des conseil généraux. Ces 316 membres se partagent en 214 républicains et 102 réactionnaires de toutes nuances.

Sur 300 sénateurs, il y en a 145 qui font partie des conseils généraux. Ces 145 membres se partagent en 91 républicains et 54 réactionnaires de toutes nuances.

On voit qu'il y a la moitié du Sénat et plus de la moitié de la Chambre dans les conseils généraux.

On lit dans le *Globe* :

Les conseils généraux ont été à la session d'avril appelés à se prononcer, non pas au sujet de tel ou tel article du projet Ferry, mais sur la totalité des articles, et cette totalité des articles posait le problème d'une façon très différente de celle qui se pose aujourd'hui.

Petit à petit, en effet, l'article 7 a dévoré toute la loi. La lutte n'est plus entre les droits incontestables des facultés de l'Etat et les droits usurpés des facultés libres. Elle est entre les instituteurs libres et M. Ferry. Le ministre de l'instruction publique, avec une singulière imprudence, a peu à peu éliminé tous les éléments nationaux de la bataille pour mettre en cause quoi ? d'un côté sa personnalité, de l'autre les droits d'un certain nombre de citoyens, coupables d'avoir usé de la liberté d'association dans un esprit différent de celui qui inspire le ministre.

Dans ces conditions-là, il ne semble pas qu'il puisse y avoir le moindre doute sur l'attitude que prendraient le cas échéant les conseils généraux. Ceux qui avaient repoussé la loi continueront à la repousser, puisqu'aux raisons qu'ils avaient de le faire, en avril, se sont ajoutées de nouvelles raisons. Ceux qui avaient passé à l'ordre du jour ou voté la question préalable, se trouveront placés entre un vote révolutionnaire et un vote conservateur. Il est probable que le vote révolutionnaire ne séduira pas ces indécis et qu'ils voteront avec les républicains libéraux le rejet d'une loi jacobine. Ceux qui n'ont pas été saisis du projet sont pour la plupart des conseils conservateurs qui saisiront cette occasion si maladroitement offerte par M. Ferry, de faire campagne contre le gouvernement, au nom même des principes que prétend défendre le gouvernement, et enfin parmi ceux qui ont été favorables au projet beaucoup trouveront, comme nous trouvons, que les projets Ferry avant la discussion aux Chambres ne sont plus du tout la même chose que les projets Ferry après cette discussion.

Si donc, comme tout autorise à le penser, la majorité des conseils généraux se révèle hostile au ministère, sur cette question spéciale de l'article 7, on voit quel beau résultat la politique de violence inaugurée par M. Ferry aura obtenu. La majorité républicaine des conseils généraux se trouvera coupée en deux. Une partie sera réduite à voter, quoique par des raisons absolument différentes, dans le même sens que les conseils généraux réactionnaires. La moralité de ce vote sera évidente, s'il arrivait que la question fût posée sur ce terrain, tout le magnifique et pacifique triomphe conquis à force de sagesse par le parti républicain aurait été réduit à néant, grâce au manque de sagesse d'un des ministres, à qui ce triomphe a donné le pouvoir. On serait un peu moins avancé qu'on ne l'était avant le cabinet Dufaure. Tant il est vrai que les mesures autoritaires, que les décisions soi-disant énergiques, lorsque le libéralisme est violé par elles, ne sont que des mesures de faiblesse et que des décisions de recul !

REVUE DES JOURNAUX

Tandis que M. Cunéo d'Ornano fait campagne pour le prince Napoléon-Jérôme, les journaux de droite enferment M. Paul de Cassagnac dans ses précédentes déclarations anti-jérômistes.

Quantum mutatus !... Le rédacteur en chef du *Pays* ne demande plus aujourd'hui qu'une toute petite concession pour se rapprocher du nouveau chef de la famille Bonaparte. Cependant, la *Défense* a la cruauté de rappeler qu'en 1874, sur le bruit qui avait couru que le prince Napoléon avait dit à M. Gavini : « Au fond, vous êtes des cléricaux qui voteriez pour le comte de Chambord », M. Paul de Cassagnac a écrit :

Sans le savoir, le prince Napoléon a approché de la vérité quand il a dit que l'occasion pourrait se présenter où les députés de l'Appel au peuple voteraient pour le comte de Chambord.

Nous voyons, en effet, un cas où cela se produirait *certainement* : c'est le cas où le nom des Napoléon ne serait plus représenté que par *le plus indigne, par le prince Jérôme-Napoléon*. Oh ! ce jour-là, *il n'y aura pas de dynastie qui tienne, et plutôt que de servir un pareil homme que la France repousse avec horreur, que l'armée bafoue et que le clergé maudit*, les députés de l'Appel au peuple, s'ils n'avaient pas d'autre alternative, *n'hésiteraient pas* à lui préférer, non-seulement le comte de Chambord, mais n'importe qui !

Il est hors de dynatie et n'y rentrera jamais. Pour notre compte personnel, *nous déclarons ne pas connaître de loi divine ou humaine* qui nous oblige à reconnaître dans ce sang vicié le sang noble et généreux des Bonaparte.

Après cela, comment venir à résipiscence ?

* * *

Le journal *le Nord*, qu'on ne saurait accuser d'hostilité aux institutions actuelles de la France, apprécie le discours prononcé par le ministre de l'instruction publique, à l'occasion de la distribution des prix du concours général. Faisant remarquer que le succès de M. Riant dans le quartier de l'Europe ne paraît pas avoir éclairé M. Jules Ferry sur le mauvais effet de ses projets de loi, le *Nord* ajoute ceci :

« L'honorable ministre met en opposition la » France libérale d'aujourd'hui avec la France » chrétienne d'autrefois. Il paraît supposer qu'il » y a incompatibilité entre le christianisme et le » libéralisme, ou qu'il y a tout au moins entre » eux un abîme à peu près infranchissable. Si » M. Jules Ferry est pénétré de cette pensée, » il agit avec une logique irréprochable lorsqu'il fait la guerre aux principes religieux. » *Mais c'est peut-être la première fois qu'en France un ministre de l'instruction publique proclame ouvertement de semblables erreurs.* »

Notons que ce jugement n'est pas porté par un des correspondants du journal, mais par le journal même.

INFORMATIONS

Le *Charivari*, à propos de débaptisation des rues poursuivie avec tant d'ardeur par le conseil municipal, voudrait voir nos édiles se persuader que, de tous les moyens d'honorer un grand nom, le parrainage d'une rue quelconque est l'un des moins sûrs.

Notre confrère dit à ce propos :

Il suffit de l'installation d'un établissement fâcheux dans la rue la plus innocente pour lui donner tout aussitôt, et pour donner par ricochet à celui dont elle porte le nom, un vernis très désagréable.

Sans aller plus loin, le boulevard Mazas lui-même en est la preuve.

Le lecteur sait-il ce que c'était que Mazas ?

Un vaillant soldat, mort colonel à Austerlitz, après s'être distingué, à la tête de la 34e demi-brigade, dans vingt-six combats, un siége et trois batailles rangées.

Son héroïsme lui avait valu de ses compagnons d'armes ce surnom caractérisque : « le Brave ».

Un décret de 1806, voulant honorer la mémoire du *Brave*, donna son nom à une place de Paris.

Or, qu'advint-il ?

Que plus tard la fameuse prison cellulaire emprunta son nom à la place, et que, depuis, la locution « digne de Mazas » est devenue, dans le langage courant, l'équivalent de « ne valant pas même la corde pour le pendre »...

Honorez donc vos grands hommes !

D'après une statistique publiée par le ministère de l'intérieur, le nombre des communes de France, qui était de 36,056 en 1878, s'élève aujourd'hui à 36,068 par suite de la création de 12 nouvelles communes.

La superficie territoriale de la France est de 52,656,000 hectares, ce qui donne une moyenne, par commune, de 1,463 hectares.

Les revenus annuels des communes s'élèvent à 424,180,000 francs. Ceux des bureaux de bienfaisance, d'après les résultats des comptes de 1878, atteignent 27,444,000 francs.

Aucun changement à signaler dans la moyenne des impositions communales, qui reste à 48 centimes, comme en 1878.

Sur les 36,068 communes, on en compte 26,311 (644 de plus qu'en 1878), soit une proportion de 73 0/0 qui prennent part aux subventions de l'Etat pour l'instruction primaire.

La dernière séance tenue par le conseil municipal de Paris ne mériterait pas d'attirer l'attention d'une façon particulière, si M. Ulysse Parent n'y avait lu un rapport dans lequel se trouve ce passage : « La Commune, à laquelle j'ai eu l'*honneur* d'appartenir. » Aucun conseiller municipal n'a protesté.

La démolition du palais des Tuileries a un pendant, c'est la vente des diamants de la couronne. Une proposition de loi, déjà ancienne, a été présentée à la Chambre pour lui demander de décider l'aliénation de ces joyaux, dont quelques uns sont historiques.

Voici les conclusions du rapport de la commission d'initiative, à laquelle cette proposition de loi avait été renvoyée.

« Quoique le texte de la proposition actuelle ne mentionne aucun objet à conserver dans l'intérêt de l'art et de l'histoire, nous sommes portés à croire que, dans la pensée de nos honorables collègues, cette réserve est de droit et n'avait pas besoin d'être exprimée au profit de nos collections artistiques et historiques.

» Tous les autres joyaux seraient aliénés comme étant désormais sans emploi, et, quelle que soit l'importance du produit de la vente, le montant en serait versé au budget de l'Etat. »

Des chemins de fer électriques vont probablement être construits en Allemagne. La *Bœsenzeitung* annonce que M. Westphal, entrepreneur de chemins de fer, se propose d'établir dans les grandes villes d'Allemagne des lignes ferrées exploitées au moyen de l'électricité. Les deux premières lignes ont été essayées à Berlin.

La *Gazette de Magdebourg* du 2 août constate les progrès qui ont été accomplis en France pendant l'année 1878, au point de vue de l'amélioration du réseau stratégique :

« Ces progrès, dit-elle, montrent avec quel zèle le gouvernement français s'occupe de cette partie de la défense du pays. Dans cet ordre d'idées, l'administration militaire française a accompli de véritables prodiges. Il est juste d'ajouter qu'elle a été notablement encouragée dans cette voie par la générosité de la Chambre des députés. Si profondes que soient d'ailleurs les divergences qui séparent les partis en France, ils sont tous guidés par l'inspiration dans le même patriotisme, sur le terrain des questions qui ont trait à la défense du pays et les sacrifices les plus lourds ne les effraient point.

» Dans tous les cas, c'est là une dépense utile. »

Voici une communication du comité diocésain des écoles chrétiennes à Paris :

Les élèves des 99 écoles laïques communales ont obtenu 871 certificats, soit une moyenne de 8,80 par école ; les élèves des 48 écoles communales dirigées par les Frères ont obtenu 624 certificats, soit une moyenne de 13 par école. En d'autres termes, bien qu'ayant une population moyenne moins nombreuse, les écoles des Frères ont fait admettre 4,20 élèves de plus par école que les institutions laïques.

C'est ainsi que se renouvelle *chaque année* la démonstration de l'habileté des maîtres congréganistes, de leurs méthodes pédagogiques et par-dessus tout de leur dévouement sans bornes.

Ce n'est donc pas l'amélioration des méthodes, l'élévation de l'enseignement que poursuivent leurs adversaires. Non, ils veulent une chose unique et effrayante, ils veulent réaliser ce programme que M. le comte de Mun faisait connaître dans toute sa vérité en disant, que sous prétexte d'établir *l'école sans Dieu*, on veut établir *l'école contre Dieu*.

La réalisation de ce programme est le but d'efforts incessants ; les ruines s'accumulent, tous les jours nous avons la douleur d'enregistrer une nouvelle mesure de persécution. C'est aujourd'hui la fermeture de deux écoles situées dans le 13e arrondissement que nous devons signaler à nos lecteurs ; cette mesure aura son effet à partir du 1er octobre 1879.

L'une de ces écoles, située rue du Moulin-des-Prés (paroisse Saint-Marcel de la Maison-Blanche), compte 400 élèves répartis en huit classes, plus une classe du soir ; elle sert de logement à vingt-deux Frères, qui donnent l'enseignement dans cette école

et dans trois autres établissements situés sur le 5e et le 13e arrondissement.

La seconde école supprimée par la même décision est celle du boulevard de l'Hôpital (paroisse Saint-Marcel de l'Hôpital) ; elle compte 220 élèves répartis en cinq classes.

Le comité termine en se demandant s'il cessera de lutter pour conserver les maîtres qui ont sa confiance, s'il se laissera décourager : « Que nos adversaires n'y comptent pas, dit-il. Sans doute les charges sont lourdes, mais la générosité des catholiques est inépuisable. On étudie de remplacer par des écoles libres les deux écoles publiques qui viennent d'être supprimées. »

A ces deux écoles vient s'en ajouter une troisième. En effet, à partir du 1er octobre, l'école communale congréganiste de la rue Pajol, située dans le 18e arrondissement, sur la paroisse Saint-Bernard de la Chapelle, sera transformée en école laïque. Cette école importante compte 360 élèves répartis en six classes. C'est la onzième école congréganiste frappée.

L'élève qui a crié *vive le Roi* à la Sorbonne, au moment de l'entrée de M. Jules Ferry, se nomme René Darmin et appartient au Lycée Fontanes (ancien lycée Bonaparte).

Dans la Alexandreskaja Tiurma (prison de la citadelle de Varsovie), s'est produit un événement qui a causé une vive sensation. Un certain Bajte, jeune polonais de dix-huit ans, détenu comme socialiste, voulant aspirer un peu plus d'air dans la prison, s'approcha de la fenêtre grillée de sa cellule et se souleva jusqu'au ventilateur placé en haut. La sentinelle Kreszezetnihow, sans dire un mot fit feu sur Bajte qui fut tué roide.

Les prisonniers politiques, ayant appris la mort de leur compagnon, demandèrent en tumulte qu'on leur remît le corps afin qu'ils lui rendissent les derniers honneurs.

Cette demande ne fut pas accueillie, et, au contraire, plusieurs des meneurs furent menacés du cachot. Ces mesures amenèrent une véritable révolte. Les prisonniers brisèrent tout ce qui se trouvait dans la prison, jusqu'aux lits de fer, les fenêtres, les cheminées, etc.

Un bataillon de gendarmes fut requis en hâte, et l'on commença à ouvrir les cellules. A la première qu'on ouvrit, le prisonnier armé d'un tuyau de poêle en fer en frappa à la tête le commandant de gendarmerie, qui tomba littéralement assommé. Il fallut faire le siège de chaque cellule, et plusieurs gendarmes, employés de la prison et détenus, furent blessés grièvement. Les détenus, au nombre de 200, ont été mis aux fers.

L'émotion à Varsovie a été considérable.

CHRONIQUE LOCALE

Par arrêté de M. le ministre des finances, du 1er août courant, M. Déresse (Denis-Emile), ancien sous-officier, est nommé percepteur de Cajarc, en remplacement de M. Oswald qui reçoit une autre destination.

L'Académie française vient de décerner à Mlle Pradelle (Marie), de Grèzes, une médaille de vertu de cinq cents francs de la fondation Montyon.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE.

Concours de 1879.

Les candidats pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire, appartenant au département du Lot, sont informés que les examens oraux commenceront à Toulouse, le 4 septembre prochain, à *sept heures du matin*.

INSTITUTION VALETTE

La distribution des prix de l'Institution Valette a eu lieu, samedi 2 août, à 2 heures du soir. Cette fête de famille était présidée par M. de Blaviel, vicaire général.

Aux côtés du président, on remarquait M. le Président du tribunal civil, M. le Colonel du 7e de ligne et d'autres officiers, de hauts fonctionnaires, M. l'Inspecteur primaire, des professeurs du lycée et bon nombre de membres du clergé.

Après un discours très-applaudi de M. de Blaviel, M. Valette a donné lecture des succès obtenus par l'établissement depuis le mois d'août 1878. Le nombre des admissions s'élève à 53. Dans cinq concours, des élèves de l'Institution ont occupé le premier rang. Après l'énumération de ces lauréats, M. Valette a prononcé une courte allocution qui en était comme le complément, et qui a été aussi vivement applaudie.

Ensuite a eu lieu la distribution des prix. L'assistance était nombreuse et choisie, l'estrade richement ornée, selon l'habitude. Une fanfare organisée pour la circonstance a fait entendre de magnifiques morceaux pendant cette belle cérémonie.

17e CORPS D'ARMÉE

Par décision ministérielle du 21 juillet :

M. Mercier du Paty de Clam, capitaine d'état-major, attaché à titre temporaire et spécial à l'état-major général du ministre de la guerre (5e bureau), est nommé à titre provisoire à un emploi de son grade à l'état-major de la 33e division d'infanterie (17e corps d'armée).

La *République française*, croit savoir que les militaires de toutes armes, appartenant à la classe de 1874, libérables du service actif d'ici au 30 juin 1880, qui sont en ce moment en congé à un titre quelconque, seront maintenus dans leurs foyers jusqu'à l'époque de leur passage dans la réserve de l'armée active. Telle est la décision que vient de prendre le ministre de la guerre ; toutefois, les engagés volontaires qui auraient l'intention de contracter un rengagement, seront libres de rejoindre leur corps à l'expiration de leur congé ou permission.

Les militaires ainsi maintenus dans leurs foyers continueront à compter à l'effectif du corps dont ils faisaient partie jusqu'à l'époque de leur passage dans la réserve de l'armée active. Ils pourront être autorisés à se marier, par le général commandant le corps d'armée de leur résidence ; ceux qui étaient gradés seront remplacés dans leurs grades et emplois.

Un accident affreux est venu dimanche, dans l'après-midi attrister la fête du faubourg Mulsant, à Roanne.

Vers cinq heures du soir, un canon placé sur l'estrade d'une baraque de lutteurs, qu'on tirait à blanc ordinairement pour attirer le monde, a éclaté tuant raide un employé de l'établissement et blessant cinq spectateurs, dont deux grièvement.

Le canon contenait une charge de 200 grammes de poudre et, en outre, ce qu'on ne s'explique pas, un obus du poids de 20 kilogrammes.

La culasse a volé en éclats et l'obus est allé tomber à 200 mètres environ, en décrivant une parabole, dans le hangar d'un charcutier où il n'a heureusement causé que des dégâts matériels.

Dans la baraque, ce canon recevait une charge de 50 grammes et l'obus était reçu par un athlète à quelques mètres seulement.

Le directeur de l'arène a été arrêté et une enquête a été aussitôt ouverte sur la cause mystérieuse de cette catastrophe.

Discours prononcé par M. Blaviel, vicaire général, à la distribution des prix du collége ecclésiastique de Gourdon, lundi 4 août.

Mes chers enfants,

Que sommes-nous ici, tout-à-l'heure, vous qui m'écoutez, moi qui vous parle ? Nous sommes un fait, un fait qui est une démonstration, la démonstration d'une vérité que nous affirmions ici, il y a déjà trois ans, que vous n'avez pas cessé d'affirmer depuis ce jour. Nous vous disions alors, et nous devons le répéter aujourd'hui en face de négations obstinées, de calomnies toujours croissantes, nous vous disions : Depuis le jour où son divin fondateur a donné à l'Eglise la mission d'enseigner les peuples cette épouse fidèle du Christ Sauveur a-t-elle donc jamais failli à cette noble mission ?

N'a-t-elle pas été la grande institutrice, la grande éducatrice des peuples ? n'est-ce pas l'Eglise, ne sont-ce pas ses évêques, ses prêtres, ses moines, qui pénètrent du souffle divin les flots de barbares accourus du fond du Nord, pour se ruer sur le colosse romain et le mettre en pièces, en ont fait, sous l'action de la foi et de la grâce baptismale, ces nobles nations dont la civilisation dépasse de si haut la civilisation tant vantée, mais trop mal connue, d'Athènes et de Rome ?... Non, non, elle n'a pas attendu 89 pour répandre les plus pures lumières, abondantes comme les eaux de la mer : longtemps avant cette époque fameuse, elle avait couvert l'Europe de ses écoles.

Comme nous le disions encore, les écoles épiscopales, les écoles paroissiales, les écoles des couvents, les universités, une multitude d'ordres illustres avaient mis l'enseignement à la portée de tous, et la charité chrétienne avait multiplié les ressources pour que le plus petit et le plus pauvre pût, des rangs des plus humbles, s'élever sur les plus hauts sommets : témoin le fils du charpentier de Soano devenu, sous le nom de Grégoire VII, ce pape à jamais illustre par ses luttes gigantesques, pour la défense du droit et de la liberté, et que son éminente sainteté a placé sur les autels ; et n'en est-il pas ainsi, partout où l'Eglise n'est pas entravée, partout où on lui laisse la liberté d'agir...

Et pourtant on ne se lasse pas de crier ; ne nous lassons pas d'affirmer ; c'est pour cela que je suis ici aujourd'hui au milieu de vous ; c'est ce que font ces nombreux pasteurs des âmes accourus avec tant d'empressement à cette solennité ; c'est ce que vous faites par vos progrès, c'est ce que font vos maîtres par leur zèle et les fondateurs de cet établissement par leur dévouement généreux.

Oui, messieurs, honneur à vous qui avez voulu apporter, vous aussi, votre pierre au magnifique édifice de l'enseignement chrétien, de l'éducation chrétienne, laissez-moi vous le dire : vous n'avez pas fait seulement œuvre de chrétiens, vous avez fait aussi œuvre de Français.

Messieurs, l'Eglise a fait la France, seule l'Eglise peut la relever et la mettre en mesure de reconquérir sa grandeur et son rang. Le peule français est substantiellement chrétien, dès qu'on le sépare de l'Eglise, il n'est plus lui-même. Ce peuple si poli, si spirituel, si généreux, si bon, si loyal, si vaillant, prêt à tous les sacrifices, capable de tous les dévouements, si prompt à s'immoler pour la défense du droit, ce peuple devient un je ne sais quoi : atroce, grossier, niais, lubrique, cruel, buvant le sang et foulant dans la fange et l'orgie toutes les gloires de la patrie.

On parle beaucoup, de nos jours, de patriotisme et d'unité nationale. Ne craignons pas de le dire, c'est l'enseignement chrétien qui inspire le vrai patriotisme, c'est lui qui maintiendra vivante et forte l'unité nationale.

Chers jeunes gens, le patriotisme, ce n'est pas ce sentiment étroit et barbare, païen et sauvage, qui fait voir un ennemi dans l'étranger, qui n'admet rien de bon par delà la frontière, qui prétend accroître l'amour de la patrie par tous les coups portés aux liens divers qui unissent les membres de la famille chrétienne, et mieux que les traités de commerce, préparent et garantissent la paix et la fraternelle entente des peuples. Non, non, le vrai patriotisme n'invoque pas le sang, il n'a pas besoin de ses fumées pour éclore et grandir. Le vrai patriotisme, cet amour du sol qui nous vit naître, du foyer qui abrita nos premiers ans, des institutions qui respectent et protègent nos droits, des

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

9 Août 1879. (60)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

XXI

LE BAIN.

Les massacres des chrétiens n'avaient rien changé aux usages et aux habitudes de la population musulmane, et à voir tous ces Turcs, tous ces Druses, tous ces noirs dans les rues et dans les bazars, toutes ces femmes voilées, tous ces enfants nus courant dans la poussière, on n'eût pu supposer que tous ces habitants paisibles étaient transformés, quelques jour plus tôt, en féroces assassins.

Pas un Maronite, pas un Grec ne se voyait dans Damas : les malheureux échappés au désastre se tenaient cachés sous la protection généreuse d'Abd-el-Kader.

Reproduction interdite.

A midi, le bain des femmes était envahi : on n'entendait que cris joyeux, que chants, que *derboukas* résonnant. Dans le dernier salon surtout, celui des causeries et de la sieste, la foule des baigneuses était plus compacte et offrait un coup d'œil ravissant, que malheureusement aucun regard de peintre ne pouvait contempler.

Dans un angle, couchées sur un divan près d'une fenêtre au store baissé, deux femmes, enveloppées dans leurs peignoirs de mousseline plus blanche que la neige, la tête entourée de gazes blanches, les pieds nus, se jouant sur la soie brodée d'or des coussins, deux femmes causaient à voix basse.

L'une était Aïchouhnâ, la *sulthane* favorite de l'ex-cheik des Druses, de feu Malhoun-Khatoun. L'autre, presque aussi splendidement belle que son interlocutrice, un peu plus jeune peut-être, avait dans toute sa personne un charme, une grâce, une distinction que lui eussent enviés bien des grandes dames.

Toutes deux causaient ; mais sans doute cette causerie devait être mystérieuse, car chacune des deux femmes parlait à voix basse, et leurs yeux, parcourant par moments les groupes qui les entouraient, semblaient s'assurer qu'aucune oreille indiscrète ne s'approchât pour écouter.

« L'émir Abd-el-Kader, Fatmah, disait Aïchouhnâ en se penchant vers sa compagne, a mis les Maronites à l'abri des Druses ?

— Oui, répondit Fatmah, mon père a sauvé plus de dix mille chrétiens. Les uns sont dans son palais, les autres dans ses jardins. Tous campent entourés de cavaliers arabes dévoués à l'émir, et ils sont protégés par eux.

— Ton père aime donc les chrétiens, Fatmah ?

— Il aime le *Grand-Seigneur de France*.

— Mais il a été prisonnier de la France, pourquoi aime-t-il le sultan ?

— Hassan, le lion favori de mon père, a été pris par lui aussi jadis ; il l'a emmené prisonnier dans son palais, et cependant Hassam aime l'émir et il est dévoué à ceux qu'il aime.

— Mais les Druses vont vouer une haine mortelle à Abd-el-Kader.

— Qu'importe ! mon père est fort ! Que peut contre lui la haine des méchants ?

— Mais Osman-ben-Assah...

— Osman, interrompit la fille de l'émir, connaît Abd-el-Kader. C'est parce qu'il le connaît qu'il le redoute et qu'il n'a osé faire aucun mal à toi, Aïchouhnâ, mon amie, ni au Français blessé, ni à la Française qu'il retient dans son *harem*. Il sait que l'émir lui demanderait dent pour dent, œil par œil, et il ne fait rien.

— Il attend ! dit Aïchouhna d'une voix triste. Oh ! si tu savais, Fatmah, combien cet homme est méchant. C'est lui qui a tué Malhoun-Khatoun, j'en suis sûre, et aujourd'hui il possède toutes les richesses de sa victime. Le pacha lui a tout donné pour le récompenser de sa conduite lors des massacres. Grâce à toi, grâce à ton père, il n'ose torturer la chrétienne, ni le Français, ni moi, mais il espère en l'avenir, et moi je crains tout de son espoir. »

Un léger silence suivit ces paroles. Aïchouhnâ semblait réfléchir profondément.

« Ecoute, reprit-elle tout à coup, veux-tu m'aider dans le projet que j'ai formé.

— Oui, dit Fatmah.

— Mais d'abord que sont devenus Abou'l-Abbas et les deux Français avec lesquels il combattait ?

— On l'ignore.

— Ils ont été tués ?

— On ne sait. D'après ta demande j'ai supplié mon père de faire faire des recherches, mais toutes ont été vaines. On n'a pas trouvé leurs corps parmi les cadavres des Maronites, mais on n'a pu savoir ce qu'ils étaient devenus. S'ils sont vivants, ils ne sont pas à Damas, ou s'ils y sont, ils s'y tiennent bien cachés.

— S'ils ne sont pas tués, reprit Aïchouhnâ, ils doivent tenter quelque aventure pour pénétrer dans le *harem*, car je sais qu'Abou'l-Abbas est dévoué à Olivier, et l'autre Français aime la chrétienne dont Osman veut faire une de ses esclaves.

— Mais ce projet que tu avais formé ? dit Fatmah.

— Le voici. Tant que ton père sera présent à Damas avec ces Arabes dévoués et son grand ascendant sur les musulmans, la Française, Olivier et moi-même n'aurons rien à redouter, car Osman-ben-Assah n'osera pas agir de violence dans la crainte de l'émir ; mais si le cheik ne peut nous faire mourir, ainsi qu'il le voudrait, il torture à chaque heure notre existence à tous trois. Il me hait ! il sait que j'avais décidé Malhoun-Khatoun à le punir, et il veut se venger. Il a deviné l'amour qu'Allah m'a inspiré pour Olivier, et c'est pour mieux me martyriser qu'il veut faire souffrir la Française. On dit que la France va envoyer des soldats pour protéger les Maronites...

(A suivre.)

autels qui consolent nos douleurs, qui épurent nos joies, qui soutiennent notre faiblesse, des autels qui nous relient au ciel, *pro aris et focis*; le vrai patriotisme est un amour dans l'ordre et dans la vérité, rameau de la divine charité qui ne renie pas son principe; il cherche en lui et sa force et sa vie; il sait que l'amour de Dieu, l'amour de l'Eglise, cette grande patrie des âmes, ne seront jamais en lutte avec lui que dis-je, il sait que l'amour de Dieu, l'amour de l'Eglise, lui imposent l'amour de la patrie comme un devoir, comme une partie d'eux-mêmes; aussi plus est ardent en son cœur l'amour de Dieu, l'amour de l'Eglise, et plus puissant est dans ce cœur l'amour de la patrie. Ne vous étonnez pas de voir le soldat chrétien marcher calme et tranquille au-devant du péril. — La mort est là, obscure et sans éclat — Qui paiera la solde de ce sang? Qui dira le nom de ce soldat? Qu'importe, mourir pour la patrie, c'est mourir pour Dieu même, et son œil, illuminé des rayons de la foi, voit dans la main de ce Dieu l'immortelle couronne, prête à descendre sur son front. Soldats de Patay, soldats du Sacré-Cœur, vous nous avez montré si l'amour de Dieu, si l'amour de l'Eglise éteignent dans les âmes l'amour de la Patrie!...

Mais quoi! vous demandez de mourir pour la Patrie à cette machine qui, une fois détraquée, ne sentira plus rien? A ce bloc de matière qui, une fois dissous, rentre, inconscient, dans la masse commune?

Non, non le patriotisme ne saurait germer dans ces organismes, et s'il s'y fourvoyait, il serait et bêtise et folie. Aussi, tandis que l'homme pénétré des enseignements de l'Eglise, marche bravement à la mort et donne avec bonheur sa vie pour la défense de l'intégrité du sol, pour les institutions et la foi de la Patrie, pour l'honneur du drapeau, le troupeau d'Epicure s'en va mettre sa passagère existence derrière de sûrs et lointains abris: il lui paraît meilleur d'entendre les détonations du champagne que l'éclat des obus, et de savourer les parfums d'un mets succulent que de respirer les fumées de la poudre et les odeurs du sang.

Le cœur bondit, l'indignation monte et s'enflamme, lorsqu'on entend ces hommes insulter l'enseignement chrétien, lorsqu'ils ne craignent pas de l'accuser d'éteindre le patriotisme dans les âmes. Eh! quel enseignement fut plus jaloux des grandeurs de la Patrie? Qui les fit mieux ressortir, qui les rehaussa davantage? n'est-ce pas cet enseignement qui s'attache à montrer la France comme l'aînée des nations chrétiennes, le bras de Dieu, la protectrice de l'Eglise?...

Chers jeunes gens, est-ce que votre cœur a désappris ici à battre au nom de la France? Est-ce qu'on ne vous a pas appris ici à unir le nom de la France aux noms les plus saints et les plus chers? Et cet enseignement chrétien, cet enseignement, véritable école de patriotisme, devient lui aussi la plus sûre garantie de l'unité nationale, son plus efficace préservatif.

L'unité nationale! cette unité des esprits et des cœurs, cette unité principe de force, garantie de paix et de bonheur pour un peuple, et qui la désire plus que nous, qui plus que nous travaille à la faire renaître?

Non, cette unité ne se fait pas avec des intérêts, ils sont si divers, trop souvent ennemis; elle ne se fait pas avec des programmes et des décrets, le monde est si changeant! la nuance d'aujourd'hui sera-t-elle la nuance de demain? Cette unité, le bien, la vérité, peuvent seuls la produire; mais quand viendra le règne plein et parfait de ce bien essentiel, de cette essentielle vérité? Ah! sans doute, l'enseignement chrétien, possesseur de cette vérité et connaissant ainsi le chemin qui conduit à ce bien, l'enseignement chrétien fait effort pour hâter ces jours désirables, mais en attendant ces jours qui semblent si loin de nous, n'est-ce pas l'enseignement chrétien qui mieux que tout autre peut empêcher la division des esprits de se faire sentir trop vivement dans les cœurs? L'enseignement chrétien nous enseigne la charité. Ah! sans doute, la charité déteste l'erreur, la charité la poursuit avec toute l'ardeur de l'amour inquiet pour ce qu'il aime; mais, quelle condescendance quelle sollicitude pour les victimes de l'erreur; ce sont des frères, sa main leur est tendue, son cœur leur est ouvert.

Croyez-le bien, la charité chrétienne est le seul ciment capable de souder et de faire marcher ensemble, pour la défense de la Patrie, des esprits et des cœurs, sous tant de rapports si profondément divisés; seule elle peut dominer les intérêts, les opinions et ramenant les cœurs à la source d'où elle jaillit, les faire retrouver frères.

Encore une fois, Messieurs, laissez-moi vous féliciter; votre ville possède l'enseignement primaire chrétien, si cher à juste titre à votre bonne population; vous avez voulu qu'elle possédât aussi l'enseignement secondaire, lui aussi pleinement chrétien. Je vous le disais tout à l'heure, je veux le répéter en terminant, vous avez fait une œuvre éminemment patriotique, éminemment française. O France, ô ma patrie, toi que l'amour du Christ fit si grande et si belle, non, non, tu ne te laisseras pas arracher l'enseignement que ce Christ sauveur inspire et dirige; avec les oppressions nous verrons les dévouements croître et se multiplier, tu conserveras tes écoles chrétiennes, tu les multiplieras et de nouveau sur tes monuments resplendissants d'une gloire nouvelle, on pourra lire: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, le Christ triomphe, le Christ règne, le Christ commande, et avec lui la justice commandera, la sagesse règnera, l'amour triomphera, et l'ordre, assuré dans la famille, dans la cité, dans la Patrie tout entière, y produira la paix et le bonheur.

Et vous, mes chers enfants, destinés, je l'espère, à jouir des gloires et du bonheur de la Patrie relevée, de la Patrie triomphante, vous saurez comprendre le devoir qui vous est imposé. Oui, par un travail énergique et constant, par une docilité prompte et soumise, vous ferez effort pour ne laisser rien perdre du bien qui vous est offert: l'Eglise trouvera en vous des enfants dignes de son amour, la Patrie pourra compter sur des fils capables de hâter le jour de son relèvement, sur des fils toujours prêts à mourir pour elle; vous serez la consolation, la joie, le soutien de vos excellents parents et une fois de plus vous aurez démontré la puissance de l'enseignement chrétien.

Chemin de fer d'Orléans.

TRAIN DE PLAISIR.

Huit jours à Paris.

La compagnie des chemins de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le public, qu'un train de plaisir pour Paris aura lieu prochainement. Le départ de Cahors est fixé au jeudi 14 août, à 4 heures 40 du matin (train spécial).

Le retour de Paris est fixé au Samedi 23 août, à 1 heure du soir (gare de Paris), pour arriver à Cahors dimanche 24 août, à 12 h. 16.

Prix des places, aller et retour:

2e classe, 45 fr.; 3e classe, 32 fr.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 2 au 9 Août.

Naissances.

Taillade, Alphonse, rue Bousquet.
Fontanel, Julien, faubourg Labarre.
Cavalié, Alice, rue Coin-de-Lastié.
Besse, Louis, rue de la Liberté.

Mariages.

Taylor, Georges et Coly, Marie-Cécile.

Décès.

Heng, Louis, 2 mois 1/2, à Labarre.
Maratuech, Louis, 89 ans, Impasse Rossignol.
Latroucherie, A., soldat au 7e, 22 ans, Hospice.
Bourrières, Marie, 5 mois, avenue de la Gare.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

BULLETIN AGRICOLE

Nous lisons dans le *Médocain*, de Lesparre, du 2 août:

« On scie les blés, qui sont d'une rare indigence, mais qui seront de bonne qualité; on arrache les fèves qui promettent un rendement peu ordinaire, et l'on achève de rentrer les foins, tardivement fauchés et, partant, de qualité médiocre.

» La vigne est dans une bonne situation relative, la végétation est aussi belle qu'on le peut désirer; le verjus grossit rapidement, mais il y aura toujours dans la véraison un retard considérable qui ajournera les vendanges aux premiers jours d'octobre au plus tôt.

» Les renseignements que nous avons déjà donnés sur le rendement probable de la récolte sont confirmés par les rapports d'un grand nombre de propriétaires, de régisseurs et d'hommes d'affaires: si l'on obtient la moitié du produit de l'an dernier, ce sera bien le bout du monde.

» Si beau que soit le temps en ce moment, si ardente que soit la chaleur, ni l'un ni l'autre ne mettent de grappes où il n'y en avait pas; au contraire, beaucoup de fleurs épanouies seulement vers la fin de juillet ont été brûlées par le soleil et la coulure a dépouillé de leurs fruits beaucoup de ceps qui donnaient encore à ce moment quelques espérances.

» L'oïdium, qui nourrissait de mauvais desseins à l'endroit de nos vignobles, et qui, la semaine dernière répandait un peu partout son infecte moisissure, s'est trouvé tout à coup arrêté par le grand soufreur (30 ou 35 degrès de chaleur). Il n'y a donc plus qu'à le surveiller si l'on veut conserver ce qui reste, et, pour le cas — qui se peut présenter — d'un abaissement de température, se tenir toujours le soufflet au bras.

» Quant au phylloxera, dont la présence a été signalée sur quelques points du vignoble médocain, ses ravages ne réduiront pas de 30 tonneaux le produit total de la récolte de 1879. Nous ne nous expliquons pas la panique que la nouvelle de son apparition inattendue dans une commune, l'agrandissement des foyers dans d'autres ont récemment causés dans le pays. La marche du puceron est si lente, qu'on aura encore de belles et bonnes récoltes à cueillir, et que d'ici au moment de la destruction complète de notre vignoble, les savants et les commissions chargés de ce soin trouveront bien le moyen de l'arrêter, à moins qu'il ne s'en aille comme il est venu, sans tambour ni trompette.

» Il s'est fait cette semaine un assez grand nombre d'affaires et de fort importantes. »

DERNIÈRES NOUVELLES

Au moment de mettre sous presse le Courrier de Paris n'est pas encore arrivé.

Le Cap, 22 juillet.

Les chefs Zoulous viennent chaque jour offrir leur soumission.

Le général Wolseley en recevant les soumissions de plusieurs, leur a dit de ne plus regarder Cettiwayo comme leur roi. Il a ajouté que leur pays serait protégé et gouverné par l'Angleterre.

Le général Wolseley, avec une forte colonne, ira à Ulundi, où il arrivera le 10 août.

Le général Newdigate, avancera en même temps sur le kraal qui est le refuge de Cettiwayo.

Madrid, 7 août.

La voiture du roi a versé entre l'Escurial et Sanildelfonso; le roi a reçu une légère contusion.

Le général Echague a été blessé.

Le roi et les infantes sont arrivés à Sanildelfonso.

Paris, 8 août.

Le conseil municipal de Paris a adopté les conclusions du rapport tendant à remplacer dès la prochaine rentrée scolaire tous les maîtres et maîtresses congréganistes par des laïques.

M. le préfet de la Seine a annoncé, en outre, la transformation de cinq nouvelles écoles congréganistes en écoles laïques.

Récompenses à plusieurs expositions

DEMANDEZ PARTOUT

la

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

QUI A OBTENU UNE

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

Fouregaud et Lacoste, inventeurs et fabricants à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

La quatrième série de l'*Année terrible* illustrée, qui vient de paraître, atteint les mois de mars et d'avril, les mois de la Commune; et les vers jusqu'ici remplacés par des lignes de points, les dessins ajournés on supprimés, commencent à y être rétablis.

C'est ainsi que la livraison 17 renferme un énergique dessin inédit de Léopold Flameng, sur l'admirable vers:

Et l'on n'a pas encor déclou é Jésus-Christ.

La quatrième série contient de plus: les *Bataillons de 92*, *Paris défendant son enfant*, les *Précurseurs*, le *Char de lumière*, par Flameng; *Tuerie*, le *Drapeau prussien*, les *Obsèques de Charles Hugo*, par Vierge; et enfin *John Brown*, d'après le superbe dessin de Victor Hugo.

En même temps paraît la seconde série de *Notre-Dame de Paris*, avec douze dessins, dont: la *Esmeralda* et *Quasimodo*, de Brion, et la belle, curieuse et savante restitution de la *place de Grève* au quinzième siècle, par Hoffbauer.

Pour paraître le 20 Août courant

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU DÉPARTEMENT

LA GARDE MOBILE DU LOT

ET LA 3e DIVISION DU 17e CORPS.

Campagne de 1870-1871

Par M. COURTIL.

Opérations militaires de la 3e division du 17e corps. Marches et combats du 70e mobile. Impressions et souvenirs de la campagne, anecdotes, notes et documents intéressant la Garde Mobile du Lot.

Un fort beau volume de 300 pages avec une carte générale des opérations et des lettres d'approbation de MM. les généraux Jouffroy et de Colomb.

COMPAGNIE

des

EAUX MINÉRALES RÉUNIES

(Société anonyme en formation)

CAPITAL: 2,500,000 FRANCS

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

M. Émile GALLET, O. ✻, président.

M. Antonin D'AGIOUT, ✻. | M. CONSEILLANT, O ✻.
M. Auguste CAILLE. | M. Germd DELAVIGNE, ✻.
M. COULOMB, phn de 1re cl. | M. SPILLER, O ✻.

Directeur-médical: M. le Dr CABROL, C ✻.

La Souscription sera ouverte du 7 au 14 Août

inclusivement

à la BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT

7, rue Lafayette, à Paris,

et dans ses Succursales des départements.

ON VERSE:

En souscrivant.....	50	500 francs
A la répartition.....	75	
Le 20 octobre 1879.....	125	
Le 20 janvier 180.....	125	
Le 20 avril 1880.....	125	

Les Souscripteurs de Titres entièrement libérés jouiront du droit de préférence et d'une bonification de 10 francs par action.

La Société a pour objet l'acquisition et l'exploitation de diverses Stations d'eaux minérales, et entre autres du magnifique Hôtel et Etablissement de bains de Salins (Jura), ainsi que du grand hôtel de *la Délicieuse*, à Vals; de 5 Sources sises à Vals (Ardèche), des 2 Sources ferrugineuses dites du Pradel, de celle du Volcan d'Aizac, près Vals, la plus riche en fer et en manganèse de toutes les eaux connues, et de Corneto (Italie).

Les bénéfices que la Compagnie est appelée à réaliser se répartissent comme suit entre les trois Stations d'eaux minérales qu'elle possède:

Etablissement de Salins.....	110,000 fr.
Eaux de Vals, Pradel et Volcan.....	330,000 »
Eaux de Corneto.....	30,000 »
	470,000 fr.
A déduire: publicité et frais divers.	120,000 »
Net.....	350,000 fr.

équivalent à un revenu de 14 pour 100, soit 70 francs par action.

Ce revenu est susceptible de doubler au bout de peu d'années, par suite de la qualité des eaux et du chiffre des dépenses appliqué à la publicité, pour en étendre la vente et la renommée.

Reposant sur une garantie immobilière importante, puisque les immeubles seuls ont coûté près de 2 millions, et sur une industrie sûre et éprouvée, les actions de la Compagnie des Eaux Minérales Réunies sont destinées à tripler ou quadrupler de valeur, comme celles de la *Société des Eaux de Vichy*, qui, émises à 500 francs, sont côtées actuellement au-dessus de 2,000 francs.

Guérison de la

Phthisie Pulmonaire

et de la bronchite chronique; traitement nouveau; bochure in-8° de 136 pages, 13ème Edition; par le Dr Jules Boyer (de Paris). — Envoi fo contre 1 fr. 50 en timb. post. à M. Delahaye, lib.-édit., 23, Place de l'Ecole de médecine, Paris.

Bourse de Paris

Cours du 9 Août.	
Rente 3 p. %.....	82.50
— 3 p. % amortissable	84 50
— 4 1/2 p. %.....	114.60
— 5 p. %.....	116.25

Pharmacie Centrale de Cahors

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la **Pharmacie Centrale**, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Maison. Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la **Pharmacie centrale**, le dépôt de toutes les spécialité françaises et étrangères l'Elixir vermifuge, le sirop et pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolat variés. — Les Bandages, Bas à varice sur mesure, Ceintures, ventrières, Irrigateurs, Clysopompes, Biberons, articles d'allaitement. Bout de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour la photographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi même instantanément 1 litre de vin de quinquina; la Liqueur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires ; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins ; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables ; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure ; l'eau chimique contre la chute des cheveux ; le liniment à la glycerine contre les geçures et les fissures de la peau ; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de toilette, etc., etc.

APPAREILS

Pour humecter et fermer les enveloppes de lettres.

Pour humecter, coller les Timbres-poste et toutes étiquettes gommées.

BREVETÉS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

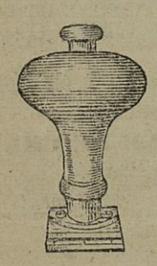

Appareils pour timbres-poste
Prix : 5 et 6 Francs

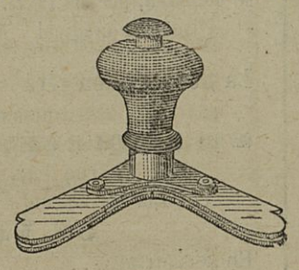

Appareils
pour fermer les enveloppes
Prix : 7 et 8 Francs.

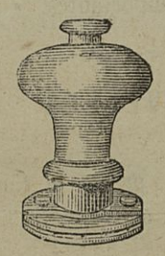

Appareils pour étiquettes
Prix : 5 et 6 Francs.

Il arrive fréquemment, qu'en mouillant la parti gommée des enveloppes pour les fermer on se coupe la langue ou les lèvres et si la matière gommeuse s'introduit dans la blessure, le sang devient vicié et la mort peut s'en suivre :

Ce danger, de même que le goût désagréable qu'on éprouve en humectant la partie gommée des Enveloppes et des Timbres avec la langue, est évité par l'emploie de ces **Appareils**.

Les Enveloppes sont mieux fermées les Timbres mieux collés et les étiquettes peuvent s'imprimer et se coller en même temps, et le travail se fait plus rapidement.

L'emploi de ces appareils est des plus simples. De plus leur prix, étant très-minime, se trouve à la portée de tout le monde.

Se vendent chez

LARRIVE, mercier àCahors.

Machines à coudre de tous systèmes.

Coupe-Boutonnières breveté S. G. D. G. — Prix : **2** fr.

LA PATRIE

Société anonyme d'Assurances à Primes fixes contre **La Grêle.**

Capital social 4,000,000 de francs

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. DOULADOURE (Lucien),
rue des Bourdonnais, 38, à Paris.

Agent général : M. THIERRY, rue Darnis, à Cahors.

Agent particulier : M. MARY (Justin), à Albas.

En cas de sinistre, les dommages sont réglés de gré à gré ou évalués par expert.

Après le règlement l'indemnité fixée est payée immédiatement et intégralement.

Demande de Sous-Agents dans les cantons.

Vente aux enchères

Le dimanche, 3 août prochain et jours suivants, s'il y a lieu, il sera, par Me Chambaud, notaire à Puy-l'Evêque, procédé à la vente aux enchères du mobilier et matériel dépendant de la succession de feu M. Corciade, quand vivait entrepreneur.

La Vente aura lieu à Puy-l'Evêque, au domicile du défunt, et sera faite au comptant. — Il sera perçu, en sus du prix d'adjudication, 5 p. % pour frais de vente.

Nota. — MM. les Entrepreneurs trouveront dans les objets mis en vente : Tombereaux, Harnais, Pioches, Barres à mine, etc. En un mot, tout un outillage pour fortstravaux, le tout en très-bon état.

LES PÉNITENTS

Origines, Histoire, Statuts des Pénitents du Midi de la France, etc.

Par M. B. MASSABIE,

Curé de N.-D.-du-Puy, à Figeac.

Ouvrage utile non-seulement aux Pénitents, mais à toutes les Confréries d'hommes et aux Corps de métier.

A Figeac, chez l'auteur : 3 fr. 50 (*franco* par la poste).

A Cahors, chez M. Crayssac, libraire.

DEMANDE

On demande un clerc de notaire au courant des affaires : Logement et 100 ou 150 francs par mois, suivant capacités.

S'adresser à Me Deffarguee, notaire à Catus.

TONIQUE DULAC

Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général,
pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Ls plus puissant spécifique des maux de dents carriées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharcie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharcie LACOMBE à Cahors

A VENDRE

Une Machine

A Vapeur Locomobile, d'occasion

De la force de 4 chevaux, servant à battre les blés, fonctionnant très-bien et fabriquée par un des meilleurs constructeurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. COURTUÉJOUL, forgeron à Souillaguet, par Gourdon.

ORDONNÉES PAR LES 12 PREMIERS MÉDECINS DE CHRISTIANIA
PILULES DITTEN
CONTRE LA CONSTIPATION
2f. Ph. 167, Rue de Belleville, Paris

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

PIANOS OBLIQUES.

HARMONIUMS.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

Eaux minérales de Miers.

Gare de Rocamadour

HOTEL CARBOIS

à Alvignac (Lot)

L'HOTEL CARBOIS situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien être propres à favoriser le traitement des Eaux.

Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la *Fontaine minérale de Miers*, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaire.

M. Carbois prie MM. les Voyageurs qui veulent bien descendre dans son Hôtel, de demander, en arrivant à la gare de Rocamadour,

L'Omnibus de l'Hôtel CARBOIS.

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ,

à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de **M. FOISSAC,** comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCÈDE, marchand tailleur.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le *Journal du Dimanche* commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... ... 3 fr.
id. par la poste..... .. 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERTE, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, coloriés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÉVRERIE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOFLE
ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES
D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,
TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT
DE REVOLVERS DES FABRIQUES
DE LIÉGE.

BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846

JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS

BUREAUX : 29, Rue de Viarmes, 29, — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris ; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers.

Depêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc. ; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc.

Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Hules, Pétroles, Alcools, vins, Sucres, Mélasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE :

Edition (A), 7 numéros par semaine			36 fr.	20 fr.	11 fr.
— (B), 3	—	—	28 —	15 —	8 —
— (C), 2	—	—	20 —	11 —	6 —
— (D), 1	—	—	12 —	7 —	4 —

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou valeur sur Paris, au Directeur, 29, rue de Viarmes.